

La question de la dimension morale de l'homme politique émerge avec puissance au moment de la Révolution. La mission que celle-ci préconise – fonder un nouvel ordre et une nouvelle société conforme aux principes de la liberté et de l'égalité – ne peut être accomplie que par des hommes vertueux. Si la vertu est demandée au simple citoyen, elle devient un devoir absolu pour le représentant du peuple. La figure de Robespierre « l'incorruptible », incarnation de la vertu républicaine elle-même, en est l'ultime et plus éloquent exemple.

Dès 1789, les qualités morales des hommes politiques sortent donc des débats philosophiques et entrent directement dans l'arène publique pour ne plus en sortir. Matière de réflexion pour ministres et députés – comme le prouvent leurs *Mémoires et Souvenirs* – elles sont mises en avant et mobilisées comme outils de légitimité pendant les campagnes électorales. Elles sont exigées par les citoyens. Les défauts moraux des hommes politiques sont immanquablement stigmatisés par les journalistes et caricaturistes. Les changements qui, à partir de la Révolution, surviennent dans la sphère du politique fournissent matière à de nouveaux questionnements. La progressive professionnalisation de l'activité politique change, d'un point de vue moral, l'image de l'homme qui s'y consacre. Au milieu du XIX^e siècle, apparaît ainsi la distinction entre l'« homme d'État », dont les qualités personnelles sont les meilleurs, et le « politicien », homme sans positions et sans qualités, faisant de la politique une source de revenus ou de pouvoir pour lui et ses associés. L'existence d'une morale proprement politique pose aussi la question des rapports entre celle-ci et les règles de la morale religieuse. Comment se comporter lorsque les devoirs envers l'État sont en conflit avec les obligations de la morale religieuse ? Est-il possible de concilier les deux morales ? Ces questions, qui avaient tourmenté depuis des siècles les croyants qui décidaient de se consacrer au service de l'État, se proposent à nouveau, et traversent le siècle, dès la proclamation de la Constitution civile du clergé au Décret communal de 1871 de séparation de l'Église et de l'État.

Quelles sont donc les qualités morales d'un homme politique ? Comment sont-elles mobilisées dans la lutte politique ? Et quelles qualités morales le citoyen exige de ses représentants ? Comment changent, sous le profil de la morale, les représentations des hommes politiques pendant le XIX^e siècle ? Le sujet est vaste et complexe car il touche plusieurs domaines (histoire politique, histoire des idées, histoire sociale, histoire des représentations). L'objectif de cette journée d'étude est de susciter les contributions des spécialistes autour de la construction d'une morale de l'homme politique dans un arc chronologique compris entre la Révolution de 1789 et la Troisième République, de façon à repérer les éléments qui en ont marqué le développement. Cette journée se situe dans le cadre du projet de recherche sur les Morales au XIX^e siècle entrepris depuis 2009 par le Centre d'Histoire du XIX^e siècle (EA 3550/Université Paris 1-Université Paris IV).

Journée d'étude organisée par le Centre d'Histoire du XIX^e siècle
 Université Paris 1-Université Paris IV
 Organisation scientifique : Corinne Doria
 Contact : corinne.doria@unimi.it

Sablet Jean-Jacques, *Le 18 Brumaire, la salle des Cinq-Centis à Saint-Cloud, 1799*

La morale de l'homme politique dans la France du XIX^e siècle

Vendredi 21 septembre 2012

Salle D040-Centre Serpente



MATIN

Présidente de séance : Jeanne Moisand
(Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris 1)

9h30 : Accueil des participants

10h00-10h25 : Introduction. Corinne Doria (Università degli Studi de Milan, Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris 1), « *Questions autour de la morale de l'homme politique en France au XIXe siècle* ».

Morale, Etat et institutions

10h25-10h50 : Manuela Ceretta (Dipartimento di Studi politici-Université de Turin), « *Morale, société et institutions : Daniel O'Connell entre Beaumont et Montalembert* ».

10h50-11h15 : Marina Leoni (Dipartimento di Architettura e Design-Politecnico de Turin), « *Le théâtre entre «ordre public» et «goût du public » : art et morale en Quatremère de Quincy à l'éclat de la Révolution française* ».

11h15-11h35 : Discussion-pause

Morales « hors la loi »

11h35-12h00 : Jean-Noël Tardy (Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris 1), « *Une morale de l'ombre ? L'éthique du conspirateur révolutionnaire au XIXe siècle, de Buonarroti à Blanqui* ».

12h00-12h25 : Sylvie Aprile (IRHIS-Université Lille 3), « *Morale de l'exilé : proscription et honneur sous le second Empire* ».

12h25-12h45 : Discussion

12h45-14h30 : Déjeuner

APRES-MIDI

Président de séance : Jacques-Olivier Boudon
(Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris IV)

Morale philosophique, morale politique

14h30-14h55 : Corinne Doria (Università degli Studi de Milan, Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris 1), « *Les enjeux moraux de l'homme politique : le cas de Pierre Paul Royer-Collard* ».

14h55-15h20 : Myriam Giargia (U Dipartimento di Filosofia-Università degli Studi de Milan), « *La morale du politique : Tocqueville lecteur de Rousseau* ».

15h20-15h35 : Discussion-pause

Questions morales à l'heure de la IIIe République

15h35-16h00 : Rosemonde Sanson (Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris 1), « *Les parlementaires de la Troisième République (jusqu'en 1914) et la morale* ».

16h00-16h25 : Marc Deleplace (Centre d'Histoire du XIXe siècle-Université Paris IV), « *Moralité privée, morale publique : quelques figures révolutionnaires au miroir de l'histoire scolaire (1880-1930)* ».

16h25-16h40 : Discussion et clôture de la journée.